# Tafsir Al Qur'an sourate Al-Ma'un

Par Aboul Fida' Isma'il Ibn Kathir(ra)



Kufr Bi Taghut Publication

Un Seul Seigneur (Allah)
Un Seul Guide (Muhammad)
Un Seul Livre (Le Qur'an)
Un Seul but (Plaire a Allah)
Un Seul Combat
Une Seul Communauté

بسم الله الرحمن الرحيم

Louange à Allah, Nous Le louons et Lui demandons aide et pardon. Nous revenons repentants vers Lui. Nous recherchons auprès d'Allah la protection contre nos vices et nos méfaits. Celui qu'Allah guide, nul ne peut l'égarer. Celui qu'Il égare, nul ne peut le guider. J'atteste qu'il n'y a de divinité qu'Allah, Seul et sans associé, et j'atteste que Muhammad est Son serviteur et Messager. Que la prière d'Allah et Ses abondantes salutations soient sui lui, ainsi que sa famille, ses Compagnons et ceux qui les suivent dans un beau comportement jusqu'au Jour de la Rétribution! Pour ce qui suit : Qu'Allah vous fasse miséricorde, mes chers frères.

L'édition **Kufr bi Taghut Publication** est née dans le but de présenter des livres de référence, combattus et interdits par les Tawaghit, afin de réhabiliter l'honneur des héros défenseurs du Tawhid. Elle a également pour objectif de diffuser la science utile et obligatoire. Mais aussi de rendre accessible gratuitement beaucoup de livres, corrigés quant à leurs traductions, formats ou présentations.

# 107 - Al-Ma'un

بسم الله الرحمن الرحيم

1. Vois-tu celui qui traite de mensonge la Rétribution?
2. C'est bien lui qui repousse l'orphelin,
3. et qui n'encourage point à nourrir le pauvre.
4. Malheur donc, à ceux qui prient
5. tout en négligeant [et retardant] leur Salât,
6. qui sont pleins d'ostentation,
7. et refusent l'ustensile [à celui qui en a besoin].

Ô Muhammad, lui dit Allah, que penses-tu de celui qui traite de mensonge le Jugement où chacun sera rétribué selon ses œuvres ? C'est lui qui repousse l'orphelin, l'opprime sans le nourrir et sans être bienveillant à son égard, et qui n'encourage personne à nourrir le pauvre.

« Malheur aux prieurs qui négligent de faire la prière »

Ibn 'Abbâs l'a commenté et a dit : « Il s'agit des hypocrites qui font la prière pour être vus des hommes, mais ne la font pas dans leur solitude. »

Cela signifie aussi les gens qui doivent s'acquitter de la prière mais la négligent volontairement, soit en ne la faisant pas, soit en la faisant en dehors de son temps déterminé. Quant à 'Atâ' Ibn Dînâr, il a ajouté : et ceux qui ne la font pas comme il se doit, sans recueillement, sans méditation et sans apprécier ses mérites.

Il est cité dans les deux Sahîh que le Messager d'Allah ﷺ a dit : « Telle est la prière de l'hypocrite (trois fois) : il s'assied pour regarder le soleil, et lorsque celui-ci est entre les deux cornes de Shaytân (c'est-à-dire prêt à se coucher), il se lève et accomplit quatre rak'ats à la hâte,

sans y mentionner Allah comme il se doit. » (Rapporté par Al-Boukhârî et Mouslim)
Il retarde la prière de l'Asr — qui est la prière intermédiaire — jusqu'au dernier moment permis, qui est un temps réprouvé. Il la fait à la hâte sans se recueillir dans ses inclinaisons et ses prosternations. Peut-être que ce qui le pousse à agir ainsi est son désir de paraître devant les autres, sans avoir pour but d'obtenir la satisfaction d'Allah ; c'est comme s'il n'avait pas prié du tout.
Allah a dit à leur propos : « Les hypocrites cherchent à tromper Allah, mais Allah retourne leur tromperie contre eux-mêmes. Et lorsqu'ils se lèvent pour la Salât, ils se lèvent avec paresse et par ostentation envers les gens. À peine invoquent-ils Allah. » (Sourate 4, verset 142)
Ces gens-là sont remplis d'ostentation. À ce propos, Ibn 'Abbâs rapporte que le Prophète ﷺ a dit : « En Enfer, il y a une vallée dont l'Enfer lui-même demande refuge auprès d'Allah contre elle quatre cents fois par jour. Cette vallée est réservée à ceux de la communauté de Muhammad qui apprennent par cœur le Livre d'Allah, qui font l'aumône pour autre qu'Allah, qui accomplissent le pèlerinage et qui combattent en agissant par ostentation. » (Rapporté par At-Tabarânî)
Pour expliciter ce verset et montrer son sens exact, les ulémas ont avancé que quiconque accomplit une œuvre et que les hommes en prennent connaissance, ce qui lui procure une certaine satisfaction, cela n'est pas nécessairement de l'ostentation. Ils ont cité à l'appui ce

hadith rapporté par Abou Hourayra. Il a dit : « Je priais lorsqu'un homme entra chez moi, et cela me plut. En en faisant part au Messager d'Allah ﷺ, il me répondit : "Deux récompenses te sont accordées : la première pour avoir prié seul, et la seconde pour avoir été vu en train de prier." » (Rapporté par Al-Hâfidh Al-Mawsilî)

« Et ils refusent l'aide la plus minime »

Allah parle d'abord d'eux en disant qu'ils ne L'adorent pas comme il se doit, puis qu'ils ne rendent pas service à autrui, par exemple en prêtant un ustensile à un voisin, lequel est tenu de le rendre aussitôt après usage. Ceux-là refusent, à plus forte raison, de verser la zakat sur leurs biens et de faire l'aumône.

Al-Hassan Al-Basrî a décrit cet homme et a dit : « Lorsqu'il prie, il le fait pour être vu des autres ; s'il manque de s'en acquitter, il n'éprouve ni regret ni remords, et il refuse de verser la zakat sur ses biens. »

On demanda à Ibn 'Abbâs d'interpréter le mot « secours », il répondit : « Il s'agit de prêter un ustensile tel que la hache, la marmite, le seau et d'autres objets similaires. »

'Ikrima, quant à lui, a avancé :« Le plus grand secours est la zakat sur ses biens, et le plus minime est le fait de prêter le tamis, le seau, l'aiguille, etc. »

Enfin, il est dit dans un hadith : « Tout acte de bien est considéré comme une aumône. »